

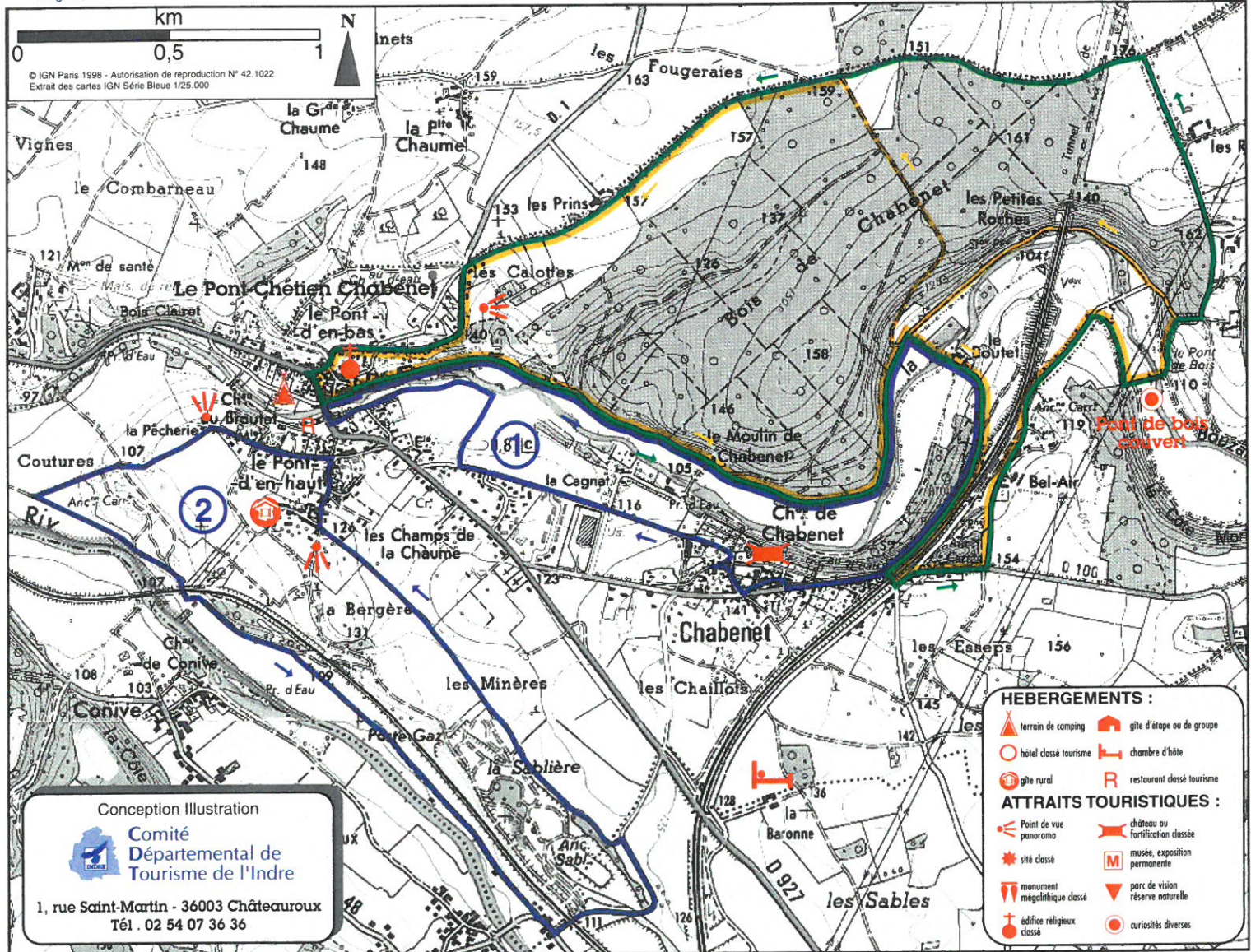


SENTIERS DE PETITE RANDONNÉE

LE PONT-CHRÉTIEN CHABENET

1/ 5km / 1h15 2/ 6km / 1h30 10km / 2h30 11km / 2h45

CODE du BALISAGE



HEBERGEMENTS :

- terrain de camping
- gîte d'étape ou de groupe
- hôtel classé tourisme
- chambre d'hôte
- gîte rural
- restaurant classé tourisme

ATTRAITES TOURISTIQUES :

- Point de vue panoramique
- château ou fortification classée
- site classé
- musée, exposition permanente
- monument mégalithique classé
- parc de vision
- réserve naturelle
- édifice religieux classé
- curiosités diverses

Conception Illustration
Comité Départemental de Tourisme de l'Indre
 1, rue Saint-Martin - 36003 Châteauroux
 Tél. 02 54 07 36 36

• Le Château du Broutel fut acquis vers 1520 par Jehan du Bost, écuyer-seigneur de la Révelation où il fut vendu comme bien d'émigré. Il fut racheté par un neveu de l'émigré : Charles du Brouil du Bost, Marquis de Garglisse et devint en 1960 la Mairie. Le corps de logis est flanqué de deux tourelles, une tour d'escalier côté cour, une autre accolée à machicoulis. En contrebas, l'ancienne chapelle qui prend le jour du côté de l'Orient par une ouverture à lancette.

• Sur les bords de la Bourzanne , l'église du PONT-CHRÉTIEN date du XIIème siècle. Elle comprenait alors une chapelle et un moulin dépendant d'un prieuré fondé par l'abbaye Saint Gilles. L'origine du nom de la commune semble provenir de la présence de prieurs bénédictins qui avaient à charge l'entretien du pont qui reliait les deux rives du village qu'on appelle toujours aujourd'hui le pont d'en haut et le pont d'en bas. Les seigneurs de Chabenet contribuèrent au XVème siècle à la restauration de l'église dont on peut remarquer la porte latérale de l'ancienne

chapelle et les fenêtres de style flamboyant. A l'intérieur se trouve le tombeau de marbre blanc de la Comtesse de Poix (Seigneur de Chabenet) oeuvre du sculpteur Noguieron.

• Le château de Chabenet fut achevé en 1471 par Josselin du Bois seigneur de Montmorillon-Chabenet qui était conseiller et chambellan du Roi Louis XI. De 1585 à 1735, les seigneurs de Chabenet furent protestants et ils eurent un rôle actif pendant les guerres de religion et de la ligue. C'est alors que le Cardinal Richelieu ordonna le démantèlement du château. C'est ainsi que sept tours sur quinze furent abattues ainsi que le logis principal. A la Révolution, la Seigneurie fut vendue comme bien d'émigré et fut rachetée en 1803 par la famille de Poix qui fit restaurer le château avec le plus grand soin et le légua à leurs nièces Joséphine de Boisey et de Coursonay.

Le château de Chabenet se visite :
 Renseignements au 02.54.25.80.28 - Fax : 02.54.25.80.05

• La construction du pont de bois couvert est postérieure au chantier de la ligne de chemin de fer CHATEAUROUX - ARGENTON (1847-1854), section de la ligne Paris-Toulouse, et à la noyade, due à la surcharge d'une barque qui marqua le chantier important de construction du tunnel et du viaduc : le 20 avril 1847 - périrent 9 ouvriers. Le Comte de Poix obtint en 1855 l'autorisation d'édifier le pont de bois pour relier ses propriétés -château de Chabenet sur la rive gauche et de nombreuses fermes sur la rive droite- de manière plus pratique que par un gué situé loin en amont.

• L'origine de la foire aux chevaux remonte au XIIIème siècle. Elle était célèbre non seulement en Berry mais aussi en Creuse, Limousin, Poitou et Bourbonnais. Elle accueillait chaque année jusqu'à 1 000 chevaux et ânes et connait un net regain depuis quelques années.

Le Pont-Chretien Chabenet vous accueille, soyez respectueux des 10 commandements du randonneur :

- Restez sur les chemins et sentiers balisés,
 - Gardez vos chiens en laisse,
 - Respectez cultures et animaux, outils de travail des agriculteurs,
 - Soyez courtois avec les randonneurs et autres usagers de la nature,
 - Ne jetez rien, emportez vos déchets,
 - Ne faites pas de feu en forêt,
 - Observez la faune et la flore sans les toucher,
 - Soyez silencieux et discret,
 - Respectez les équipements d'accueil et de signalisation,
- Signalez au plus tôt à la Mairie toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours (obstacles, défaut de balisage...)